

Point actualités Coronavirus Pays-Bas au 28/03 **FAM d'après informations SER / CAA de la zone**

Résumé :

Au 27 mars, 7 431 cas sont détectés aux Pays-Bas, et 434 décès dénombrés.

Le transport de biens agricoles est maintenu. Les travailleurs frontaliers du secteur peuvent circuler.

L'horticulture, l'élevage de canard et la filière des pommes de terre sont les filières considérées comme les plus touchées par la crise.

Le principal syndicat néerlandais met en ligne une plateforme sur l'emploi saisonnier.

Des informations à jour et en anglais sont publiées ici pour les entreprises : <https://business.gov.nl/the-coronavirus-and-your-company/>

- Contexte général

A ce jour, 1.019 nouveaux patients ont été signalés depuis la veille auprès de l'Institut national de la santé publique et de l'environnement (RIVM), portant le nombre total de personnes testées positives au Covid-19 aux Pays-Bas à 7.431.

78 nouveaux patients sont décédés, portant à 434 le nombre de personnes décédées en raison du Covid-19.

Le délestage des hôpitaux de la région la plus touchée (Brabant) vers des structures hospitalières du nord et de l'ouest du pays notamment, se poursuit : 415 patients atteints de Covid-19 ont été transférés vers d'autres provinces en quelques jours.

- Restrictions aux frontières pour les personnes

Les travailleurs frontaliers des secteurs vitaux, qui comprennent le secteur agricole et horticole, peuvent circuler depuis et vers la Belgique grâce à la mise en place d'une « vignette verte ».

- Circulation des marchandises (import export)

Il n'y a pas de restrictions aux frontières terrestres pour les transports de biens. Le transport des marchandises est donc maintenu.

Pour le transport vers la Belgique, un système de vignette « verte » a été mis en place pour laisser passer les marchandises essentielles, dont les biens agricoles et horticoles.

- Points spécifiques secteurs agricoles et pêche

Le principal syndicat agricole néerlandais (la LTO) met en place une plateforme pour mettre en relation offre et demande de main d'œuvre dans l'agriculture aux Pays-Bas :

<https://helponsoogsten.nl/>

Des estimations dans la presse estiment à 5 milliards d'euros le dommage d'ores et déjà causé par le COVID 19 pour le secteur agricole. Les secteurs les plus touchés sont l'horticulture, les producteurs de pommes de terre à frite, l'élevage de canard. Le secteur de la pêche est également très impacté.

A l'inverse, les producteurs de courgettes et de poivrons sous serre voient la demande croître notamment en raison de moindres importations qui seraient observées depuis l'Espagne.